



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Coaticook, le 18 avril 2018

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 18 avril 2018 à la salle Wallace de la susdite MRC.

Sont présents :

Jacques Madore	préfet	Saint-Malo (M)
Johnny Pizar	maire	Barnston-Ouest (M)
Simon Madore	maire	Coaticook (V)
Bernard Vanasse	maire	Compton (M)
Françoise Bouchard	mairesse	Dixville (M)
Marie-Ève Breton	mairesse	East Hereford (M)
Réjean Masson	maire	Martinville (M)
Gérard Duteau	maire	Saint-Herménégilde (M)
Robert Fontaine	conseiller	Saint-Malo (M)
Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
Bernard Marion	maire	Sainte-Edwidge-de-Clifton (C)
Gilbert Ferland	maire	Stanstead-Est (M)
Nathalie Dupuis	mairesse	Waterville (V)

Aucune absence.

Invitée

Francine Bergeron, CPA associée RCGT sencl (auditeur externe)

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

Présentation du CIUSSSE-CHUS

3.0 ORDRE DU JOUR

4.0 PROCÈS-VERBAUX

4.1 Approbation de la session ordinaire du 21 mars 2018

4.2 Suivi des procès-verbaux

4.2.1 Planification stratégique 2018-2023

4.2.1.1 Document synthèse («*One pager plan*»)

4.2.1.2 Stratégies jeunesse en milieu municipal
– Appel à projets

5.0 TRÉSORERIE

5.1 Paiement des comptes

5.1.1 Comptes payés

5.1.2 Comptes à payer

5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d'autorisation des dépenses

5.3 Suivis et transferts budgétaires

5.3.1 État des surplus au 31 décembre 2017

5.4 Exercice se terminant le 31 décembre 2017 – Audit

5.4.1 Rapport du vérificateur externe

5.4.2 Résultats financiers

5.5 Fonds Tillotson pour la région de Coaticook



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 5.6 Coût net de la collecte sélective – Rapport de l’auditeur indépendant
- 5.7 New Hampshire Charitable Foundation – Forêt Hereford
- 5.8 Récup-Estrie – Rapport financier et du vérificateur externe – Exercice se terminant le 31 décembre 2017

6.0 AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

- 6.1 Écocentres occasionnels de la MRC
 - 6.1.1 Conférence de presse
 - 6.1.2 Feuillet d’informations

7.0 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

- 7.1 Transport collectif
 - 7.1.1 Foresta Lumina – Entente 2018

8.0 AVIS DE MOTION

- 8.1 Règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

9.0 RÈGLEMENT

- 9.1 Présentation du projet de règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

10.0 AUTRES AFFAIRES

- 10.1 Crieur public – Résultats du sondage
- 10.2 Gestion contractuelle – Repères géodésiques – Inspection et entretien – 2018-2020

11.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

- 11.1 Procès-verbal de la session ordinaire du Comité administratif (CA) du 11 avril 2018
- 11.2 Compte rendu du Comité de sécurité publique (CSP) du 18 avril 2018
- 11.3 Compte rendu du Comité Famille et aînés (CFA) du 19 mars 2018
- 11.4 Compte rendu du Comité de gestion de l’eau du 28 mars 2018

12.0 RECOMMANDATIONS

- 12.1 Comité administratif du 11 avril 2018
 - 12.1.1 MRC de Rouville – Problématique de la renouée du Japon (espèce exotique envahissante)
 - 12.1.2 MRC de Témiscamingue – Les pôles régionaux d’innovation et le rôle des MRC
 - 12.1.3 MRC de Bellechasse – Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec
 - 12.1.4 Reconnaissance des compétences des gestionnaires de cours d’eau
- 12.2 Comité de gestion de l’eau du 28 mars 2018
 - 12.2.1 Reconnaissance des compétences des gestionnaires de cours d’eau

13.0 CORRESPONDANCE

- 13.1 Extrait du « Registre de Correspondance »

14.0 RAPPORTS

- 14.1 Préfet



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 14.2 Délégations et porteurs de dossier
- 14.3 Directeur général et Équipe de la MRC
- 14.4 Autres informations et/ou rapports
 - 14.4.1 Tous ruraux ! Rassemblement pour un Québec vibrant
 - 14.4.2 Statistique d'achalandage sur le Web
 - 14.4.3 Événement sur la colline – Participation
 - 14.4.4 Représentation de la MRC
 - 14.4.4.1 27^e édition de la Classique de golf du maire de Coaticook (2)
 - 14.4.4.2 Souper Spaghetti – École Louis St-Laurent de Compton (préfet +1)
- 14.5 Portes ouvertes de la MRC

15.0 RETOUR SUR LA SESSION

16.0 CLÔTURE DE LA SESSION

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h30 par le préfet Monsieur Jacques Madore qui préside la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC. Le directeur général et secrétaire-trésorier Dominick Faucher, le directeur des finances Kévin Roy ainsi que l'agente de communication et de marketing Amélia Carr sont présents. Nancy Bilodeau, greffière et secrétaire-trésorière adjointe, l'est également et fait fonction de secrétaire d'assemblée. Madame Francine Bergeron CPA et associée chez Raymond Chabot Grant Thornton sncrl est également présente pour la présentation des états financiers pour l'exercice 2017.

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

Diane Gingras, vice-présidente du conseil d'administration, Gerald R. Cutting et Pauline Lefebvre, membres du CA, Patricia Gauthier, présidente-directrice générale, Johanne Turgeon, présidente-directrice générale-adjointe, Andrée Duquette, directrice adjointe du programme de santé mentale et dépendance et représentante du RLS de Coaticook ainsi que Olivier Lemieux-Girard, adjoint à la présidente-directrice générale et aux affaires publiques du CIUSSS de l'Estrie – CHUS sont venus rencontrés le conseil de la MRC en atelier de travail afin de présenter le concept de réseau local de services dans le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, certaines statistiques ainsi que discuter de certains éléments et enjeux pour la région. Les données statistiques présentées seront mise à jour au 31 mars 2018.

3.0 ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 148.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Françoise Bouchard
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

5.4 EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017-AUDIT

CM2018-04-91

5.4.1 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

ATTENDU que conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), un avis public annonçant le dépôt du rapport financier fut publié dans l'édition du 28 mars 2018 du journal *Le Progrès* ;

ATTENDU que conformément à la loi, le directeur des finances dépose le rapport du vérificateur externe suite à l'audit effectué pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017 de la MRC de Coaticook, tel que préparé par Raymond Chabot Grant Thornton sencl (RCGT) ;

ATTENDU que le conseil prend en compte ledit rapport et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU la présentation effectuée par Madame Francine Bergeron CPA et associée chez RCGT ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport du vérificateur externe suite à l'audit des états financiers de la MRC de Coaticook effectué pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017, tel que préparé et présenté par Raymond Chabot Grant Thornton sencl ;

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2018-04-92

5.4.2 RÉSULTATS FINANCIERS

ATTENDU que conformément à la loi, le directeur des finances présente les résultats financiers au 31 décembre 2017 de la MRC de Coaticook, suite à l'audit des états financiers réalisé par Raymond Chabot Grant Thornton sencl ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU d'accepter les résultats financiers de la MRC de Coaticook pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, tels que présentés.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

Madame Francine Bergeron quitte la rencontre du conseil de la MRC. Il est 20h00.

4.0 PROCÈS-VERBAUX

CM2018-04-93

4.1 APPROBATION SESSION ORDINAIRE DU 21 MARS 2018

ATTENDU l'article 201 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'approbation de tout procès-verbal ;

ATTENDU que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 21 mars 2018 du conseil de la MRC de Coaticook et n'en requièrent pas lecture ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 21 mars 2018 comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

4.2.1 PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2018-2023

CM2018-04-94

4.2.1.1 DOCUMENT SYNTHÈSE («ONE PAGER PLAN»)

ATTENDU que suite à l'exercice de planification stratégique organisationnelle, réalisé par Monsieur Roger Garceau dans le cadre de sa maîtrise en management public de l'Université de Sherbrooke, les principales recommandations ont été présentées aux membres du conseil de la MRC de Coaticook lors de la journée de réflexion annuelle de 2016 ;

ATTENDU que les membres du conseil ont donné leur aval afin de procéder à une planification stratégique de la MRC à titre d'organisme ;

ATTENDU que la planification stratégique est un processus coordonné et méthodique qui sert à établir les orientations d'un organisme et qui permettra de déterminer où l'on veut amener la MRC dans les prochaines années et les moyens pour y arriver ;

ATTENDU qu'une journée de réflexion s'est déroulée au Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook, le 26 septembre 2017, à laquelle les maires et les directeurs généraux avaient été conviés ;

ATTENDU que le personnel de la MRC a également participé au processus d'élaboration ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'à partir de ces éléments, un plan d'action pour les cinq prochaines années fut élaboré ;

ATTENDU que ce travail a été présenté au conseil de la MRC qui a entériné l'exercice ;

ATTENDU que la MRC a présenté et échangé le fruit de son travail et les concepts qui l'ont guidé dans l'établissement de son plan d'action, avec les directeurs généraux des municipalités ainsi que divers comités-partenaires du milieu et conseils locaux au cours de l'hiver 2018 ;

ATTENDU que les commentaires reçus ont été très positifs et constructifs ;

ATTENDU que des ajustements mineurs ont été apportés au plan d'action 2018-2023 et qu'ils ont été présentés aux membres du conseil lors de la soirée de présentation et d'échange du 29 mars dernier ;

ATTENDU que les 3 axes du plan d'action sont libellés comme suit :

- Occuper le territoire de façon dynamique et assurer son développement ;
- Positionner et faire rayonner la région ;
- Maintenir des services de qualité et faire connaître l'organisation ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar

APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU d'adopter telle que présentée la planification stratégique 2018-2023 de la MRC de Coaticook afin de «*Servir localement, développer durablement et rayonner régionalement*».

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2018-04-95

**4.2.1.2 STRATÉGIES JEUNESSE EN MILIEU MUNICIPAL –
APPEL À PROJETS**

ATTENDU que le Secrétariat à la jeunesse du Québec (SAJ) lance un deuxième appel à projets visant la mise en œuvre de Stratégies jeunesse en milieu municipal ;

ATTENDU que les organismes municipaux admissibles, dont les MRC, peuvent dès maintenant solliciter une aide gouvernementale visant l'une des démarches et projets suivants :

- mener des consultations ;
- élaborer une stratégie jeunesse ;
- mettre en place des comités consultatifs sur la jeunesse ;
- financer des initiatives ponctuelles inédites pour la jeunesse jugées prioritaires ;

ATTENDU que la priorité sera accordée aux projets des organismes municipaux admissibles, pour lesquels une consultation jeunesse, une stratégie jeunesse ou un comité consultatif sur la jeunesse serait une première ;

ATTENDU que la subvention accordée par le SAJ serait d'un maximum de 40 000 \$ par projet ;

ATTENDU que les projets pourront s'échelonner sur une période pouvant aller jusqu'à deux (2) ans ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook vient tout juste d'adopter sa planification stratégique 2018-2023 et que l'un des objectifs est de «favoriser la rétention des adolescents et l'établissement de jeunes adultes sur le territoire de la MRC» ;

ATTENDU que l'un des moyens identifiés pour y parvenir est de «se doter d'une politique jeunesse afin de mieux comprendre leurs besoins et de se doter d'un plan d'action en conséquence» ;

ATTENDU qu'il appert opportun de profiter de l'appel à projets du Secrétariat à la jeunesse du Québec ;

ATTENDU que la contribution du milieu doit être l'équivalent de 10 000\$;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Vanasse
APPUYÉE par le conseiller régional Gilbert Ferland

IL EST RÉSOLU

- ▶ de présenter une demande d'aide financière au Secrétariat à la jeunesse du Québec dans le cadre du 2^e appel à projets visant la mise en œuvre de Stratégies jeunesse en milieu municipal et d'autoriser le secrétaire-trésorier et directeur général à signer tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.
- ▶ de s'engager à contribuer financièrement au projet à la hauteur de 3 000\$ en argent ainsi qu'en ressources humaines et matérielles pour la réalisation du projet.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

5.0 TRÉSORERIE

5.1 PAIEMENT DES COMPTES

5.1.1 COMPTES PAYÉS

La secrétaire-trésorière adjointe dépose la liste des comptes d'un montant total de 249 801,86 \$ payés au 18 avril 2018, conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.

5.1.2 COMPTES À PAYER

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 79 762,42 \$ comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Robert Fontaine
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 79 762,42 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

CM2018-04-96



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES

Le directeur des finances dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2018, pour le mois de mars, comme ici au long reproduit.

5.3 SUIVIS ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

5.3.1 ÉTAT DES SURPLUS AU 31 DÉCEMBRE 2017

ATTENDU que suite au dépôt du rapport financier pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2017, le directeur des finances dépose l'état des surplus au 31 décembre 2017 avec une explication quant aux écarts ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le rapport des surplus quant aux différentes catégories de fonction et activités de fonctionnement au 31 décembre 2017 et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Simon Madore
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU d'accepter l'état des surplus de la MRC de Coaticook au 31 décembre 2017 dans les différentes catégories de fonctions tel que présenté par le directeur des finances.

CM2018-04-97



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2018-04-98

5.5 FONDS TILLOTSON POUR LA RÉGION DE COATICOOK

ATTENDU qu'un nouveau fonds fut créé en 2012, soit le «Tillotson Coaticook Region Fund» ou le «Fonds Tillotson pour la région de Coaticook» grâce à la New Hampshire Charitable Foundation ;

ATTENDU que la MRC sert d'intermédiaire et de gestionnaire du fonds ;

ATTENDU que le Comité de sélection du «Tillotson Coaticook Region Fund/Fonds Tillotson pour la région de Coaticook» a la responsabilité d'approuver ou de rejeter les demandes d'aide financière adressées au fonds, sur la base de leur mérite quant aux objectifs généraux du fonds ;

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste des projets retenus pour le premier appel de projets de 2018, pour un montant total de 77 926 \$ d'aide financière, dont 57 626 \$ ou 74 % pour le territoire de la MRC et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gérard Duteau
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'accepter les projets retenus pour le premier appel de projets de 2018, pour un montant total de 77 926 \$ d'aide financière, soient :



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Organisme	Municipalité	Projet	Aide financière \$
Bibliothèque Lennoxville Library	SHERB	Collection de livres audio	375
Bibliothèque Lennoxville Library	SHERB	Collection de livres à gros caractères	525
MRC de Coaticook	MRC	Coffre à jouets (SAE)	648
Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook	MRC	Sécurijour Coaticook, édition 2018	1 000
Municipalité de Dixville	DIX	Fête de la pêche 2018	1 000
Maison de la famille de la MRC de Coaticook	MRC	Équipements pour la maison de la famille	1 109
Meals on wheels North Hatley	N Hatley	Programme de repas	1 200
Acti-Sports MRC de Coaticook	MRC	Espace crossfit – phase 2	1 500
Townshipper's Association	Estrie	Nourriture pour penser	500
Aide à domicile MRC de Coaticook	MRC	Trousse de stimulation Alzheimer	1 615
Corps de cadets 2852 Coaticook	MRC	Camp de survie hivernale	1 600
Centre d'arts Rozyński	BAO	Dépense de transport	1 954
North Hatley Legion Br. 242	N Hatley	Entrée pour handicapé	2 700
Maison des jeunes de Waterville : Les pacifistes	WAT	MDJ 2.0	1 500
Lennoxville Girl Guides	SHERB	Équipement de camping	1 000
Club Lions de Coaticook	COA	Transport pour les aînés	3 000
École secondaire La Frontalière	COA	Mise à jour d'uniformes et achat d'équipements	3 000
Collège François Delaplace	WAT	Projet kayaks sur l'Aquaticook	3 000
Les Productions muses et chimères	WAT	Conte : Les Avaleurs d'étoiles	1 650
Lennoxville & district Women's Centre	SHERB	Opération sacs à dos	5 000
Comité des loisirs de Martinville	MAR	Valorisation du parc des Sables	2 000
Comité de résidents du CHSLD de Coaticook	MRC	Les petits bonheurs	4 000
Centre communautaire Élie Carrier de la MRC de Coaticook	COA	Briser l'isolement des personnes aînées	7 050
Harmonie de Coaticook	COA	Nouveaux instruments	2 000
Lennoxville Community Aid	SHERB	Repas pour aînés vulnérables	4 000
Hockey mineur de Coaticook	MRC	Remplacement de chandails	4 000
Phelps Aide	STA	Sessions hebdomadaires d'aide	5 000
Centre d'action bénévole MRC de Coaticook	MRC	Mieux répondre aux besoins – 30 ^e anniversaire	6 000



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

École Mgr Durand	COA	Parc-école Foresta Lumina	5 000
CPE Les 3 pommes de Compton	COM	Développement de 13 places Réaménagement	5 000
30 projets		TOTAL	77 926

- ▶ de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense et l'émission des chèques aux bénéficiaires, sur réception des fonds de la New Hampshire Charitable Foundation à cet effet ;
- ▶ d'aviser le Comité de sélection du «Tillotson Coaticook Region Fund/Fonds Tillotson pour la région de Coaticook» et ce avec l'accord des représentants de la Fondation Tillotson, qu'aucun chèque ne sera émis par la MRC lors de l'appel de projets de l'automne ou tout autre appel de projets si les rapports devant être fournis à la MRC par le Comité afin que la MRC rencontre ses obligations ne lui sont pas remis.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2018-04-99

5.6 COÛT NET DE LA COLLECTE SÉLECTIVE – RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ATTENDU que la MRC doit faire procéder par un auditeur indépendant à l'audit du coût net de la collecte sélective des matières recyclables pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2017 pour avoir droit aux redevances établies par Recyc-Québec ;

ATTENDU que le rapport de l'auditeur indépendant fut établi par Raymond Chabot Grant Thornton senci ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le coût net est établi à 175 806,82 \$ pour les municipalités de Barnston-Ouest, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, Stanstead-Est et Waterville ;

ATTENDU que le conseil prend acte du rapport de l'auditeur indépendant et en fait sien comme si au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse

IL EST RÉSOLU d'accepter l'audit du coût net de la collecte sélective des matières recyclables pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2017 tel que préparé par RCGT sencrl, auditeur indépendant et le transmettre à Recyc-Québec afin d'avoir droit aux redevances.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

Madame Marie-Ève Breton et Monsieur Gérard Duteau étant administrateurs de Forêt Hereford Inc., ceux-ci se retirent momentanément des délibérations du Conseil de la MRC. Il est 20h35.

CM2018-04-100

5.7 NEW HAMPSHIRE CHARITABLE FOUNDATION - FORÊT HEREFORD

ATTENDU que la New Hampshire Charitable Foundation a approuvé un transfert d'un montant de 50 363 US \$ pour supporter les coûts annuels pour 2018 en marge des opérations de Forêt Hereford Inc. ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que l'intégralité de ces fonds est destinée à Forêt Hereford Inc., mais transite par la MRC de Coaticook, celle-ci étant un organisme reconnu par la NH Charitable Foundation ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook déposera sur réception la somme reçue dans le compte en devises américaines ouvert à cet effet ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Françoise Bouchard
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU

- ▶ de transférer intégralement en fonds canadiens le montant reçu et le taux de change à Forêt Hereford Inc., les sommes versées par la New Hampshire Charitable Foundation pour supporter les frais inhérents aux déplacements dans le cadre d'un projet de forêt de Forêt Hereford ;
- ▶ de requérir de la trésorerie, le traitement approprié de la présente résolution ainsi que les écritures nécessaires.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Réjean Masson	1	2,48		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	42/45	94,91 %	0	0

ADOPTION

Madame Marie-Ève Breton et Monsieur Gérard Duteau se joignent de nouveau aux délibérations du Conseil de la MRC. Il est 20h40.

CM2018-04-101

5.8 RÉCUP-ESTRIE – RAPPORT FINANCIER ET DU VÉRIFICATEUR EXTERNE – EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

ATTENDU que la MRC est membre de la régie de récupération de l'Estrie (Récup-Estrie) ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que Récup-Estrie a fait procéder par un auditeur indépendant à l'audit de ses états financiers pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2017 ;

ATTENDU que le rapport de l'auditeur indépendant fut établi par Raymond Chabot Grant Thornton sncrl ;

ATTENDU que le conseil prend acte du rapport de l'auditeur indépendant sur la situation financière de Récup-Estrie et en fait sien comme si au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par la conseillère régionale Françoise Bouchard

IL EST RÉSOLU d'accepter l'audit des états financiers de Récup-Estrie pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2017 tel que préparé par RCGT sncrl, auditeur indépendant.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

6.0 AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

6.1 ÉCOCENTRES OCCASIONNELS DE LA MRC



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

6.1.1 CONFÉRENCE DE PRESSE

Information est donnée par la greffière qu'une conférence de presse se tiendra le 23 avril prochain, à compter de 10h00 à la salle Wallace de la MRC sur les écocentres occasionnels qui se dérouleront sur le territoire de la MRC au cours de la saison estivale 2018.

6.1.2 FEUILLET D'INFORMATIONS

Information est donnée par la greffière qu'un feuillet d'informations indiquant les dates, le fonctionnement ainsi que les matières acceptées lors des écocentres occasionnels qui se dérouleront sur le territoire de la MRC au cours de la saison estivale 2018, sera distribué à l'occasion de la conférence de presse. Des exemplaires seront également disponibles dans les municipalités locales.

7.0 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

7.1 TRANSPORT COLLECTIF

CM2018-04-102

7.1.1 FORESTA LUMINA – ENTENTE 2018

ATTENDU que la Ville de Coaticook a signé un contrat avec Acti-Bus de la région de Coaticook portant sur le transport (adapté, collectif et interurbain) le 10 janvier 2011 ;

ATTENDU qu'une annexe fut ajoutée le 16 juin 2015 pour la saison estivale et *Foresta Lumina* en vertu de l'article 4.2 du Contrat de service ;

ATTENDU qu'aux termes du règlement n° 2-312 (2015) – «*Règlement concernant l'acquisition de compétences par la MRC de Coaticook sur l'ensemble de son territoire en matière de transport en commun relativement au transport collectif et au transport adapté*» adopté le 17 juin 2015, la MRC a acquis la compétence au niveau du transport collectif et au transport adapté sur l'ensemble de son territoire ;

ATTENDU que les termes de l'annexe 2015 ont été reconduits pour les saisons estivales 2016 et 2017, sous réserve des modifications relatives aux dates de services et la rémunération d'Acti-Bus ;

ATTENDU que le conseil de la MRC prend en compte les termes pour la saison estivale 2018 avec une nouvelle annexe à cet effet et en fait sienne comme si au long reproduite ;

ATTENDU que la Société de développement du Parc de la Gorge de Coaticook a déjà approuvé les conditions de l'annexe telles que présentées ;

ATTENDU qu'il est proposé d'établir dorénavant les ajustements tarifaires et autres modifications au plus tard le 1^{er} novembre de chaque année, vu l'impact budgétaire ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU d'autoriser le préfet et le directeur général à signer, au nom de la MRC de Coaticook, l'annexe pour la saison estivale 2018 requise en vertu de l'article 4.2 du Contrat de service et celle-ci fera partie intégrante du contrat de service signé par la Ville de Coaticook avec Acti-Bus de la région de Coaticook portant sur le transport (adapté, collectif et interurbain) le 10 janvier 2011.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

8.0 AVIS DE MOTION

**8.1 RÈGLEMENT SUR LES MODALITÉS DE PUBLICATION
DES AVIS PUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller régional Johnny Pizar qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet de choisir les modalités de publication des avis publics de la MRC de Coaticook sera adopté conformément à l'article 55 de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs (L.Q. 2017, c. 13)*.

9.0 RÈGLEMENTS



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

9.1 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK

PRÉSENTATION est faite par Madame Nancy Bilodeau, la greffière, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe de la MRC et ce, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), d'un projet de règlement qui sera adopté conformément à l'article 55 de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs* (L.Q. 2017, c. 13).

Le règlement a pour objet de choisir les modalités de publication des avis publics de la MRC de Coaticook qui n'ont pas à être publiés dans un journal. Dorénavant ceux-ci seront affichés au bureau de la MRC ainsi qu'à chacun des bureaux des municipalités locales et publiés sur le site web de la MRC. L'adoption du règlement n'engendrera aucun coût, au contraire certains frais récurrents de la MRC seront réduits. Le règlement aura une portée sur l'ensemble du territoire de la MRC. La forme et le contenu des avis publics seront revus afin que l'information sur les règlements soit la plus complète possible, compréhensible pour le citoyen et adaptée aux circonstances. Le règlement une fois adopté par le conseil de la MRC ne pourra être abrogé, mais pourra être modifié.

Une copie du projet de ce règlement fut transmise aux membres du conseil le 11 avril dernier, lors de la convocation de la présente séance et conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec était également disponible pour consultation auprès de la responsable de l'accès aux documents au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance du conseil de la MRC.

10.0 AUTRES AFFAIRES

10.1 CRIEUR PUBLIC – RÉSULTATS DU SONDAGE

La direction générale présente sommairement les résultats de l'étude téléphonique réalisée sur la notoriété du journal Le Crieur public. Il appert que le journal est lu et apprécié et qu'une très grande proportion des gens consultés souhaitent qu'il demeure en version papier. La Ville de Coaticook a prolongé les contrats existants jusqu'au 31 décembre 2018. Les membres du conseil confient le mandat à la direction générale d'évaluer divers scénarios de partage des coûts, de montage financier, en tenant compte des sections les plus appréciées, de la diminution de publication des avis publics à l'intérieur d'un journal suite à la modification de la loi, de l'essoufflement de certains journaux locaux, etc. et de présenter le tout lors d'une prochaine rencontre du Comité administratif afin qu'une recommandation soit présentée au conseil de la MRC.

10.2 GESTION CONTRACTUELLE – REPÈRES GÉODÉSIQUES – INSPECTION ET ENTRETIEN – 2018-2020

ATTENDU que le contrat concernant l'inspection et l'entretien du réseau géodésique sera échu le 30 avril 2016 ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que Services d'inspection et maintenance de repères géodésiques propose un contrat d'inspection et d'entretien sensiblement au même prix que les années précédentes ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le projet de contrat du 1^{er} mai 2016 au 30 avril 2018 et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'autoriser la signature du contrat d'inspection et d'entretien du réseau géodésique, tel que proposé par Services d'inspection et maintenance de repères géodésiques ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit d'un montant de 16 652,88 \$ (ou de 24 paiements mensuels de 693,87 \$) avant toutes taxes dans la Partie IV, catégorie de fonctions «*Repères géodésiques, Aménagement/urbanisme/Développement – Aménagement/urbanisme et zonage, Services techniques*» poste budgétaire 02 61008 429 ;
- ▶ de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires mensuels, tels qu'établis au contrat, sur réception des honoraires à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

11.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

11.1 PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF (CA) DU 11 AVRIL 2018

La greffière dépose le procès-verbal de la session ordinaire du Comité administratif (CA) du 11 avril 2018.

11.2 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE (CSP) DU 18 AVRIL 2018

La greffière dépose le compte rendu du Comité de Sécurité publique (CSP) du 18 avril 2018.

11.3 COMPTE RENDU DU COMITÉ FAMILLES ET AÎNÉS (CFA) DU 19 MARS 2018

La greffière dépose le compte rendu du Comité Familles et aînés (CFA) du 19 mars 2018.

11.4 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE GESTION DE L'EAU DU 28 MARS 2018

La greffière dépose le compte rendu du Comité de gestion de l'eau du 28 mars 2018.

12.0 RECOMMANDATIONS

12.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 11 AVRIL 2018

CM2018-04-104

12.1.1 MRC DE ROUVILLE – PROBLÉMATIQUE DE LA RENOUÉE DU JAPON (ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE)

ATTENDU que la MRC de Rouville sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches afin de sensibiliser le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCCC) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) sur les impacts de la renouée du Japon sur les citoyens, particulièrement en territoire agricole et leur demander d'outiller les municipalités pour aider leurs citoyens à faire face à cette plante exotique envahissante ;

ATTENDU que la MRC de Rouville, comme d'autres MRC du Québec, fut sensibilisée au dossier de la problématique de la renouée du Japon le long des rives de certains cours d'eau de son territoire ;

ATTENDU que des démarches et des recherches ont été effectuées à ce propos auprès de ministères et des MRC avoisinantes pour approfondir le sujet ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'il apparaît que le MDDELCC et le MAPAQ ont déjà des programmes de sensibilisation à ce sujet ;

ATTENDU que la problématique est située dans le littoral et les rives des cours d'eau et que ces dernières sont sous la compétence municipale aux termes de la *Loi sur les compétences municipales* ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 11 avril 2018 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gilbert Ferland
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer la MRC de Rouville dans ses démarches afin de sensibiliser le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCCC) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) sur les impacts de la renouée du Japon sur les citoyens, particulièrement en territoire agricole et leur demander d'outiller les municipalités pour aider leurs citoyens à faire face à cette plante exotique envahissante ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution à la députation régionale, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et au COGESAF pour appui, ainsi qu'à la requérante.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2018-04-105

12.1.2 MRC DU TÉMISCAMINGUE – LES PÔLES RÉGIONAUX D’INNOVATION ET LE RÔLE DES MRC

ATTENDU que la MRC de Témiscamingue sollicite l’appui de la MRC de Coaticook dans les démarches initiées par la MRC des Appalaches auprès du Gouvernement du Québec afin qu’il reconnaisse les MRC comme l’acteur principal de développement économique et de soutien à l’entrepreneuriat tel que prévu dans la *Loi sur les compétences municipales* et qu’il renonce à la création de nouveaux pôles régionaux d’innovation ;

ATTENDU que les MRC ont comme rôles et responsabilités de favoriser le développement local, le soutien à l’entrepreneuriat sur son territoire en incluant la concertation et la planification des mesures reliées à l’entrepreneuriat incluant l’économie sociale ;

ATTENDU que les MRC sont reconnues comme des gouvernements de proximité ;

ATTENDU qu’en 2015, le gouvernement a coupé 40 M \$ dans son développement économique en souhaitant au préalable abolir les CLD et que cette coupure a eu un impact sur les budgets alloués sur chacun des territoires de MRC ;

ATTENDU que le 5 février 2018, le gouvernement du Québec lançait un appel de projets pour la création de pôles régionaux d’innovation dans le cadre de son plan d’action gouvernemental en entrepreneuriat ;

ATTENDU que le gouvernement du Québec investira plus de 32 M \$ pour soutenir la création et la mise en œuvre de pôles régionaux d’innovation et d’un réseau national d’ici 2022 ;

ATTENDU que ces pôles seront des OBNL actives principalement dans le soutien aux entrepreneurs et dans le développement économique de leur région ;

ATTENDU que la création de pôles régionaux d’innovation s’avère être un dédoublement de structure puisque chacune des MRC du Québec est responsable de son développement économique de sa région, en plus de soutenir l’entrepreneuriat ;

ATTENDU que cette approche par le gouvernement qui semble vouloir nous «proclamer gouvernement de proximité», démontre une fois de plus qu’une décentralisation réelle en matière de développement économique auprès des MRC, est loin d’être acquise ;

ATTENDU que les MRC du Québec doivent devenir des partenaires de premier plan lorsqu’il est question de développement économique sur leur territoire ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif (CA), telle qu’apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 11 avril 2018 ;

ATTENDU qu’en Estrie la situation n’est pas problématique, mais les rôles et responsabilités des MRC doivent être reconnus par Québec en matière de développement économique ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer les MRC de Témiscamingue et MRC des Appalaches dans leurs démarches auprès du Gouvernement du Québec afin qu'il reconnaisse les MRC comme l'acteur principal de développement économique et de soutien à l'entrepreneuriat tel que prévu dans la *Loi sur les compétences municipales* et qu'il renonce à la création de nouveaux pôles régionaux d'innovation ;
- ▶ que le montant de 32 M \$ réservés à l'appel de projets pour la création de pôles régionaux d'innovation soit remis directement aux MRC afin qu'elles puissent poursuivre leur mandat en matière de développement économique et en entrepreneuriat afin de soutenir leur territoire en matière d'initiatives innovantes, appuyé par les particularités propres à leur milieu ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour appui, ainsi qu'aux MRC requérantes.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2018-04-106

12.1.3 MRC DE BELLECHASSE – LOI SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

ATTENDU que la MRC de Bellechasse sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec afin que celui-ci procède rapidement à une mise à jour de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec* (L.R.Q., c. P-41.1), incluant également une révision de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

A-19.1) qui tiendront compte des réalités actuelles et des particularités régionales et locales ;

ATTENDU que la MRC de Bellechasse, tout comme la MRC de Coaticook et beaucoup d'autres MRC au Québec ont procédé à l'élaboration de leur Plan de développement de la zone agricole (PDZA) ;

ATTENDU qu'un PDZA a pour objectif de mettre en valeur la zone agricole d'une MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles, en travaillant en concertation avec les différents acteurs du milieu ;

ATTENDU qu'une fois l'élaboration terminée, le PDZA devrait :

- Mettre en valeur les entreprises agricoles et leurs produits ;
- Viser l'accroissement et la diversification des productions, des produits, des modèles d'entreprise ou des modes de mise en marché ;
- Favoriser la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture ;
- Encourager le développement d'activités complémentaires telles que l'agrotourisme ou la transformation à la ferme ;

ATTENDU qu'une récente décision de la CPTAQ rendue à l'encontre d'un projet agroalimentaire vient remettre en question l'amorce d'une telle démarche pour la MRC de Bellechasse ;

ATTENDU l'importance de maintenir la vitalité des milieux ruraux en permettant aux gens de s'y établir ;

ATTENDU que l'occupation du territoire constitue une préoccupation pour l'avenir de plusieurs régions du Québec ;

ATTENDU que la meilleure façon de protéger le territoire agricole est encore de l'occuper et de le mettre en valeur ;

ATTENDU que la *Loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles* a été adoptée en 1978 ;

ATTENDU que la pertinence d'une Loi protégeant le territoire et les activités agricoles n'est pas remise en question ;

ATTENDU l'importance de mettre à jour la loi afin d'y apporter les modifications et les ajustements appropriés en fonction des nouvelles réalités et des particularités régionales et locales ;

ATTENDU qu'il existe une lourdeur administrative et que le processus doit être simplifié ;

ATTENDU l'adoption par le conseil de la MRC de la résolution CM2015-08-197 demandant une modification de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* ;

ATTENDU l'adoption par le conseil de la MRC de la résolution CM2016-10-266 contestant la suspension unilatérale par la CPTAQ du traitement des demandes à portée collective (article 59 LPTAA) ;

ATTENDU que la CPTAQ a tenté de justifier sa décision par le fait qu'elle ait entamé une réflexion d'ensemble sur le processus de demandes à porter collective qui devait conduire à la production d'un nouveau guide afin de mieux outiller les MRC dans cette démarche et d'analyser plus efficacement leurs demandes ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU l'adoption par le conseil de la MRC de la résolution CM2016-11-266 demandant à la CPTAQ de surseoir à sa décision de suspendre le dépôt de toute nouvelle demande à porter collective en vertu des dispositions de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* ;

ATTENDU que la suspension devait être effective jusqu'au 21 octobre 2016 ;

ATTENDU l'adoption par le conseil de la MRC de la résolution CM2017-04-86 toujours au sujet de la suspension de traitement des demandes à portée collective par la CPTAQ et de la longueur des délais pour obtenir une décision ;

ATTENDU que la suspension de traitement est toujours en vigueur ;

ATTENDU qu'après plusieurs reports, une nouvelle politique était attendue pour mars 2018 ;

ATTENDU les nombreuses autres résolutions adoptées par le conseil qui ont eu peu ou pas d'écho auprès de la CPTAQ et des ministres de l'Agriculture qui se sont succédé au fil des années ;

ATTENDU que la politique n'est toujours pas connue en avril 2018 ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 11 avril 2018 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Robert Fontaine
APPUYÉE par la conseillère régionale Françoise Bouchard

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer la MRC de Bellechasse dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec afin que celui-ci procède rapidement à une mise à jour de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec* (L.R.Q., c. P-41.1), incluant également une révision de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) qui tiendront compte des réalités actuelles et des particularités régionales et locales ;
- ▶ d'enjoindre la Fédération québécoise des municipalités (FQM) à faire les représentations nécessaires afin que la lourdeur administrative soit simplifiée rapidement ;
- ▶ de demander à tous les partis politiques de connaître leur position sur ce sujet avant la tenue de la prochaine campagne électorale provinciale en s'engageant à enclencher le processus dans l'éventualité de leur élection ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution à la députation régionale, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour appui, ainsi qu'à la requérante.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2018-04-107

12.1.4 RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DES GESTIONNAIRES DE COURS D'EAU

ATTENDU que l'Association des gestionnaires de cours d'eau sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du Gouvernement du Québec afin qu'il :

- reconnaisse leur expertise dans la gestion des cours d'eau ;
- reconnaisse leur collaboration à la protection de l'environnement dans l'intérêt de la population ;
- reconnaisse les obligations des MRC à l'égard des cours d'eau, comme définies dans la *Loi sur les compétences municipales* ;
- reconnaisse les particularités propres aux différentes régions en terme de gestion des cours d'eau ;
- abaisse les exigences réglementaires pour que les gestionnaires de cours d'eau puissent intervenir selon le cadre d'intervention défini dans leur politique de gestion des cours d'eau ;

ATTENDU que la *Loi sur les compétences municipales* accorde aux MRC des compétences exclusives à l'égard des cours d'eau à débit régulier ou intermittent ;

ATTENDU que les MRC ont adopté des politiques de gestion des cours d'eau et des règlements pour encadrer leurs interventions à l'égard des cours d'eau ;

ATTENDU que les gestionnaires de cours d'eau ont une expertise incontournable dans les travaux d'aménagement et d'entretien de cours d'eau ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que les gestionnaires de cours d'eau agissent à titre de collaborateur plutôt que de promoteur auprès du gouvernement du Québec ;

ATTENDU que la gestion des cours d'eau est tributaire de particularités propres aux différentes régions ;

ATTENDU que la modification de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2) et le projet de Règlement relatif à l'autorisation ministérielle et à la déclaration de conformité en matière environnementale ne tiennent pas compte des responsabilités et des obligations déléguées aux municipalités dans le cadre de la LCM ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 11 avril 2018 ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer l'Association des gestionnaires de cours d'eau dans ses démarches auprès du Gouvernement du Québec afin que dans les meilleurs délais, celui-ci :
 - reconnaisse leur expertise dans la gestion des cours d'eau ;
 - reconnaisse leur collaboration à la protection de l'environnement dans l'intérêt de la population ;
 - reconnaisse les obligations des MRC à l'égard des cours d'eau, comme définies dans la *Loi sur les compétences municipales* ;
 - reconnaisse les particularités propres aux différentes régions en termes de gestion des cours d'eau ;
 - abaisse les exigences réglementaires pour que les gestionnaires de cours d'eau puissent intervenir selon le cadre d'intervention défini dans leur politique de gestion des cours d'eau ;

- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution à la députation régionale, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour appui, ainsi qu'à la requérante.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Simon Madore	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

12.2 COMITÉ DE GESTION DE L'EAU DU 28 MARS 2018

12.2.1 RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DES GESTIONNAIRES DE COURS D'EAU

La demande d'appui de l'Association des gestionnaires de cours d'eau afin que le Gouvernement du Québec :

- reconnaisse leur expertise dans la gestion des cours d'eau ;
- reconnaisse leur collaboration à la protection de l'environnement dans l'intérêt de la population ;
- reconnaisse les obligations des MRC à l'égard des cours d'eau, comme définies dans la *Loi sur les compétences municipales* ;
- reconnaisse les particularités propres aux différentes régions en termes de gestion des cours d'eau ;
- abaisse les exigences réglementaires pour que les gestionnaires de cours d'eau puissent intervenir selon le cadre d'intervention défini dans leur politique de gestion des cours d'eau ;

avait également été présenté lors de la rencontre du Comité de gestion de l'eau du 28 mars 2018. La recommandation du comité (CGE), telle qu'apparaissant au compte-rendu de ladite rencontre était également à l'effet d'appuyer l'Association des gestionnaires de cours d'eau dans ses démarches. Le conseil de la MRC a appuyé ladite demande d'appui dans la résolution précédente du Conseil de la MRC. Il n'a donc pas lieu de la répéter ici.

13.0 CORRESPONDANCE

13.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»

La greffière dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

14.0 RAPPORTS

14.1 PRÉFET

Le préfet fait un bref retour sur les principales activités, dont sa participation à quelques rencontres de comités, conférences de presse, soupers et lancements, etc. dont une rencontre de la Table des MRC de l'Estrie (TME) où les priorités du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) furent établies, la rencontre de présentation de la planification stratégique de la MRC et la conférence de presse organisée par le bureau de l'Honorable Marie-Claude Bibeau au nom du ministre de l'Innovation, des Sciences et du



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Développement économique, lors de laquelle des appuis financiers totalisant 410 890 \$ aux entreprises Atelier MG., Microbrasserie Coaticook, Meubles Gober et Bio-Bon furent annoncées. Ce soutien financier leur a permis de concrétiser leur expansion, notamment par l'acquisition de nouveaux équipements de production. Il en profite pour remettre aux élus le bilan des activités de la Table des MRC de l'Estrie 2017-2018.

14.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER

Nathalie Dupuis, à titre d'administratrice de la Ressourcerie, indique qu'elle a participé à l'activité de type «5 à 7» de l'organisme. À titre d'élue responsable des questions Familles & Aînés, elle indique que Madame Céline Bouffard fut présentée au comité et elle invite les élus à participer aux consultations publiques pour le renouvellement des politiques MADA et Familles. À titre de déléguée au CAB, elle relance l'invitation du CAB pour le Défi Bonne Action, même si l'objectif de répertorier 30 000 heures de bénévolat dans la région pour célébrer le 30^e anniversaire de l'organisme est déjà dépassé. L'organisme a également reçu le prestigieux prix Hommage-bénévolat-Québec du ministre de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité sociale. Seulement 5 organismes, sur plus d'une cinquantaine de candidatures ont obtenu ce prix. Avec le support de l'équipe de la MRC, elle a rédigé le projet au soutien de la candidature de la MRC au Défi Ville intelligente.

Gilbert Ferland, responsable des dossiers de transport indique que l'assemblée générale annuelle d'Acti-Bus se tiendra demain soir. Johnny Pizar également administrateur de l'organisme invite les élus à y assister.

Bernard Marion, responsable des dossiers de sécurité incendie et services policiers fait un bref retour sur la dernière rencontre du CSP où l'agent Mike Cyrenne-Tourigny est venu présenter l'offre de services qu'il effectue auprès de l'ensemble des écoles desservies par le CSMRC-Richmond dans le cadre du Plan de réponse pour des établissements sécuritaires (Programme PRÉS), communément appelé l'exercice de confinement barricadé. Sur le territoire de la MRC de Coaticook, seulement 4 écoles sur une possibilité de 18 ont procédé à l'exercice cette année. 3 perquisitions en lien avec les stupéfiants ont été effectuées au cours des mois de février et mars 2018. Au niveau de la criminalité, on observe une augmentation du nombre d'introductions par effraction. Les priorités locales du Plan d'action régional et local (PARL) 2018-2019 de la SQ seront les suivantes : Intervenir sur les causes de collisions avec dommages corporels ainsi que sur ses facteurs contributifs, effectuer des actions pour combattre le trafic et la consommation de stupéfiants dans la rue et effectuer de la prévention en lien avec la cybercriminalité.

Henri Pariseau, responsable des dossiers «Forêt» n'a rien à partager ce mois-ci.

Gérard Duteau, délégué au CIARC, au CRIFA et à l'Expo de la Vallée, indique que certains dirigeants du CIARC ont rencontré le préfet et le maire de Coaticook au sujet du projet de nouvelle étable. Les échanges furent constructifs. Le dossier devrait cheminer.

Réjean Masson, responsable des dossiers agricoles et PDZA indique qu'il a participé au souper bénéfique de la Fondation du CRIFA, le 6 avril dernier à même le décor magique de l'exposition horticole du CRIFA. Au niveau du Comité consultatif agricole, les nombreuses discussions ont permis d'appuyer le mémoire sur le projet de règlement modifiant le *Règlement sur les exploitations agricoles*, que le Comité administratif a adopté et transmis au



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre des consultations sur les règlements d'application de la nouvelle *Loi sur la qualité de l'environnement*. Au niveau de T@CTIC, on est toujours en attente des signatures des ministères pour l'aide financière au déploiement.

Marie-Ève Breton, responsable des dossiers «Loisirs» n'a rien à partager ce mois-ci.

Françoise Bouchard, responsable des dossiers de matières résiduelles indique que Récup-Estrie a dégagé un surplus de plus de 1 M\$ pour le dernier exercice et que la réflexion a débuté quant à l'avenir de l'organisme, puisque la fin de l'entente est prévue pour 2020 et la Ville de Sherbrooke n'a toujours pas statué sur son renouvellement. Au niveau du comité sur la gestion des matières résiduelles, les écocentres, les outils de promotion, la conférence de presse, le budget, etc. furent au cœur des discussions. L'embauche des ressources étudiantes est complétée. La Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook devrait pouvoir accueillir les vidanges de fosses septiques au début de juin.

Bernard Vanasse, responsable du Fonds de développement du territoire et des dossiers touristiques invite les élus au lancement de la saison touristique le 13 juin au Centre Rozynski de Barnston-Ouest, ainsi qu'aux activités de type «Portes ouvertes» le 26 et 27 mai prochains.

Simon Madore, responsable des dossiers de Développement économique, de l'Aménagement et de la Fête régionale de la famille indique que lors de la rencontre de la dernière rencontre du Comité de développement économique, le CAB est venu leur offrir un gâteau dans le cadre du 30^e anniversaire de l'organisme. Il a également assisté à la conférence de presse organisée par le bureau de l'Honorable Marie-Claude Bibeau au nom du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, lors de laquelle des appuis financiers totalisant 410 890 \$ remis à des entreprises de la région en 2016 furent soulignés.

Johnny Pizar, responsable des dossiers Cours d'eau indique que lors de la dernière rencontre du Comité de gestion de l'eau, il fut également question du mémoire de la MRC sur le projet de règlement modifiant le *Règlement sur les exploitations agricoles*, le calendrier de la campagne d'échantillonnage des eaux de surface pour 2018 fut également présenté. Des heures de laboratoires ont été offertes par le COGESAF pour l'échantillonnage des nitrates et des prélèvements pourraient être réalisés, notamment sur les sites de la rivière Coaticook. De plus, étant donnée l'ampleur de la campagne d'échantillonnage d'eau 2018, les enviro-conseillères pourraient être mis à profit cet été. Il invite les élus à participer à la soirée d'informations et de consultation sur les zones inondables du bassin versant de la rivière Coaticook qui se tiendra le 25 avril à compter de 19h00 au sous-sol de l'Église St-Thomas d'Aquin de Compton.

14.3 DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ÉQUIPE DE LA MRC

Les principaux dossiers ayant occupés la direction générale et l'équipe de la MRC au cours du dernier mois (outre les sujets discutés au conseil) sont les suivants : l'embauche des étudiants pour divers postes saisonniers, reddition de compte et fin de programmation au niveau de l'amélioration de l'habitat (SHQ), processus d'équivalence avec la New Hampshire Charitable Foundation, rédaction des fiches et préparation pour les «Portes ouvertes», consultation et correction finale de la planification stratégique, rencontre d'intervenants pour la stratégie marketing, démarche pour une participation de



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

l'Estrie à la foire de l'emploi à Montréal, préparation d'un concept de vidéo promotionnel, finalisation et transmission du rapport annuel en sécurité incendie, nombreuses RCCI (recherches des causes et circonstances de l'incendie) suite à des feux dans des bâtiments agricoles et commerciaux, formation aux aînés au Centre Élie-Carrier sur la prévention, reddition de compte au MSP pour l'aide financière formation des pompiers, 12 inspections risques élevés et très élevés, 14 visites risques faibles et moyens, suivis d'inspections et d'interventions, rencontre avec Acti-Sports pour l'élaboration des mesures d'urgence, 3 plans d'intervention, visite conjointe de la scierie Lauzon (EAH) avec le Beecher Falls Volunteer Fire Department du Vermont, formation extincteur pour PPD et Industries Rive-Sud, rencontre intervenants du CIUSSS pour version finale du protocole pour contrer l'insalubrité morbide, préparation du Sécurijour, finalisation de la rédaction des outils d'urbanisme à Waterville, rédaction d'un mémoire sur les règlements d'application de la LQE, rencontre de démarrage pour les orthophotos (photos prises entre le 15 avril et le 15 mai et photos livrées en août), négociation des ententes avec les partenaires pour les écocentres, préparation de la conférence de presse sur les écocentres, analyse et signature de la convention d'aide (environ 1M \$) pour la cartographie des zones inondables, rédaction du devis pour l'obtention de plans et devis dans le cadre de la restauration du marais de la Meder, présentation du projet espace de liberté à la journée d'information sur l'eau municipale, soutien à Martinville pour le barrage et à Saint-Malo pour des technologies vertes, l'émission de 8 permis d'abattage d'arbre, préparation de la journée de distribution d'arbres, participation au forum estrien sur l'avenir de la TME, soutien au remplacement de Marie-Hélène Wolfe, mobilisation des 7 MRC pour la foire de l'emploi, analyse et suivi des demandes du fonds INNOVE, soutien à l'organisation du défi OseEntreprendre, soutien à Coaticook et Compton pour politique d'accueil des nouveaux arrivants, signature de la convention pour la mise en commun de service d'eau municipale, réflexion et analyse sur le positionnement vélo dans la MRC avec Tourisme Cantons-de-l'Est, soutien à T@CTIC dans la négociation de l'entente pour IHV avec les ministères, appel de projets au niveau du FDMC, accueil de la ressource et démarrage du projet MADA/familles, déploiement de l'Arterre, soutien au CIARC pour le projet de nouvelle étable, réception et analyse de politique agroalimentaire, démarche pour finaliser le financement du travailleur de rang, refonte du site produitdelaferme.com, organisation du forum *Culture pour tous*, peaufiner l'analyse du portrait culturel, révision des caractérisations, démarches avec la firme RH pour Acti-Sports, inscriptions pour la session printemps d'Acti-sports, préparation des camps SAE, demandes de subvention pour des activités de plein air dans les SAE, entrevues pour les animateurs de SAE, protocole pour ouverture estivale de la salle de sports, préparation des portes ouvertes touristiques (26-27 mai), préparation du début de la saison touristique, soutien divers, etc.

14.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS

14.4.1 TOUS RURAUX ! RASSEMBLEMENT POUR UN QUÉBEC VIBRANT

Information est donnée à l'effet que Solidarité rurale du Québec célèbre ses 25 ans d'existence et à cet effet un grand rassemblement sera organisé en mai prochain. D'ici-là la campagne promotionnelle «Tous ruraux !» ainsi que la publication d'une étude sur l'évolution de la ruralité québécoise depuis 25 ans seront dévoilés. L'artiste, conteur et poète Fred Pellerin, fier citoyen rural a accepté d'être le porte-parole des festivités. Les élus sont invités à participer à ce grand mouvement en faveur de la ruralité.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

14.4.2 STATISTIQUES D'ACHALANDAGE SUR LE WEB

Madame Amélia Carr, agente de communication et de marketing informe les élus que depuis la mise en ligne du site internet de «Région de Coaticook» le 1^{er} octobre 2017, différentes campagnes publicitaires sur les réseaux sociaux et des vagues de référencement ont été effectuées afin d'amener du trafic et assurer une visibilité au site. Elle présente quelques statistiques sur l'achalandage et des stratégies qui seront déployées afin de profiter de certaines opportunités de bien positionner le site.

14.4.3 ÉVÉNEMENT SUR LA COLLINE – PARTICIPATION

Information est donnée que le bureau de l'Honorable Marie-Claude Bibeau organise une 2^e édition de l'événement sur la colline Parlementaire. Cet événement se tiendra le 24 mai prochain et le coût par participant fut établi à 130 \$. Les élus sont invités à y participer. Monsieur Bernard Marion propose que le directeur général de la MRC, Monsieur Dominick Faucher les accompagne cette fois-ci. Les membres du conseil souhaitent que des représentations soient effectuées auprès du personnel de Madame Bibeau afin que parmi les ministères rencontrés, les dossiers suivants puissent être discutés : l'agriculture et le projet étable du CIARC, le défi Villes-intelligentes, le déploiement d'Internet haute vitesse.

14.4.4 REPRÉSENTATION DE LA MRC

14.4.4.1 27^E ÉDITION DE LA CLASSIQUE DE GOLF DU MAIRE DE COATICOOK

Le 6 juin 2018, au Club de golf de Coaticook se tiendra la 27^e édition de la Classique de golf du Maire de Coaticook. Aux termes de la résolution 2018-CA-04-98, le comité administratif a résolu de désigner 2 élus pour représenter la MRC. Le préfet et le directeur général seront toutefois à Québec et dans l'impossibilité d'y participer. Madame Marie-Ève Breton et Monsieur Johnny Pizar représenteront la MRC lors du tournoi de golf.

14.4.4.2 SOUPER SPAGHETTI – ÉCOLE LOUIS S ST-LAURENT DE COMPTON

Le 21 avril prochain, le comité de mobilisation de l'école Louis S St-Laurent de Compton tiendra la 2^e édition de son activité bénéfique «Souper-spaghetti et soirée». Aux termes de la résolution 2018-CA-04-99, le comité administratif a résolu de désigner 2 élus pour représenter la MRC. Madame Françoise Bouchard et le préfet Monsieur Jacques Madore représenteront la MRC lors de cette activité bénéfique au sous-sol de l'Église St-Thomas d'Aquin de Compton.

14.5 PORTES OUVERTES DE LA MRC

Madame Nathalie Dupuis a demandé l'ajout de ce point à l'ordre du jour et les membres du conseil ont acquiescé à la demande. Le 17 avril, la MRC tenait une activité du genre «Portes ouvertes» à laquelle l'ensemble des élus des municipalités locales ainsi que leur direction générale étaient conviés afin d'en



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

apprendre un peu plus sur les divers services que l'équipe de la MRC et l'évaluateur peuvent leur rendre. Il s'agit d'une nouvelle formule permettant de rencontrer l'ensemble des élus, plus dynamique et originale que l'assemblée générale. Le conseil de la MRC tient à remercier et féliciter les employés de la MRC pour leur disponibilité. L'événement a permis aux personnes présentes de découvrir certaines expertises des membres de l'équipe. Il est souhaité qu'une prochaine édition s'adresse également aux employés municipaux. La direction générale est invitée à féliciter et remercier les employés de la MRC au nom du conseil.

15.0 RETOUR SUR LA SESSION

Rien à signaler.

16.0 CLÔTURE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22h33.

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

LE PRÉFET

En signant le présent procès-verbal, le préfet est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 18 avril 2018.

Responsable des archives



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

